

Analyse argumentative 5 – le cas Christophe Barbier

On trouvera ici l'analyse d'une petite intervention orale de Christophe Barbier qui prêterait à rire si elle ne touchait pas un sujet si sérieux : http://videos.lexpress.fr/actualite/societe/video-la-maladie-des-armes-a-feu-l-edito-de-christophe-barbier_1709838.html. Si Redeker est un finaud, Soral un délirant et BHL un cuistre pédant, Barbier est littéralement, et au sens bernanosien du terme, un imbécile dont la mauvaise foi n'est même truculente : elle ressemble à de la bêtise.

« Fusillade mortelle dans la Somme avec des enfants pour victimes; meurtres de journalistes en direct aux Etats Unis; mais aussi, le Thalys avec le terroriste qui surgit armé des toilettes - tout ça a un point commun : les armes. Il semble si facile aujourd'hui de s'en procurer. Il semble si facile d'avoir sur soi une machine à tuer. Il faut donc durcir la législation. Et si possible porter ce débat au niveau mondial. Les Etats Unis, jusqu'à leur constitution, semblent les plus atteints par cette maladie de l'arme à feu.

Que faire en France ? Restons modestes. D'abord, lutter beaucoup plus durement contre le trafic d'armes. On sait et les policiers savent qu'il y a de ci de là des caches d'armes issues notamment du démantèlement de l'Europe de l'est et de toutes les armes qui se sont répandues à travers l'Europe à ce moment-là (sic). Il faut intervenir rapidement pour purger ces caches. Les policiers trop souvent ferment les yeux en se disant que ça peut leur faire une monnaie d'échange. Ensuite, il faut interdire aux gens d'avoir une arme à domicile. Interdire à tout le monde sauf aux professionnels qui sont armés. Par exemple, il faut que les chasseurs acceptent de ne pas avoir leur fusil de chasse chez eux. Ils les déposent à la mairie, on les leur donne pendant la période de chasse et quand ils reviennent de la chasse, ils vont à la mairie remettre dans son ratelier leur fusil (sic). Même en Corse – où l'arme est si importante – il faudrait appliquer cette politique-là. Cela éviterait notamment des drames conjugaux.

Et puis, il faut durcir aussi les punitions pour ceux qui ont une arme alors qu'ils n'en ont pas le droit. Il faut absolument que cette détention soit punie plus sévèrement de manière à ce qu'il semble à tout un chacun bien éduqué qu'avoir une arme à portée de main est une abomination. »

Analysons l'argumentation.

Malgré sa taille ce texte est bel et bien une argumentation en faveur d'une thèse (il faut durcir la législation sur la possession d'arme à feu pour que seuls les professionnels puissent avoir usage de celles-ci). Avancée dans un cadre journalistique, elle commence par des exemples tirés de l'actualité : des faits divers impliquant l'usage d'arme à feu par des personnes privées. L'un implique un homme sous l'emprise de l'alcool et qui a attaqué un camp de gens du voyage; le deuxième un homme qui semble avoir voulu se venger de ses collègues de travail après un licenciement; le troisième, un terroriste islamiste bien décidé à commettre un attentat de masse dans un train. A priori, effectivement, l'un des points communs des trois cas est la présence d'une arme à feu. Seulement, ce point commun est-il *pertinent* pour rassembler ces trois cas et en faire une illustration permettant une induction (certains privés possédant des armes ont tué, donc l'arme à feu est la cause des meurtres) puis une conclusion normative (il faut interdire les armes aux privés) ? Car après tout, il y a d'autres points communs à ces trois histoires : par exemple, elles se déroulent dans des pays de cultures dites « occidentales », les autres gens n'étaient pas armés et les tueurs étaient des hommes. A partir de ce dernier point commun, on pourrait tirer d'autres conclusions : il faut interdire la possession d'armes aux hommes, ou encore, il faut interdire les hommes. A partir du second point commun – le fait que les autres gens n'étaient pas armés - les défenseurs de la possession d'arme à feu pourraient dire : il faut que tout le monde ait une arme à feu sur soi pour se défendre. Enfin, à partir du constat que ces trois faits divers se sont passés dans des pays de culture occidentale, on pourrait conclure que les occidentaux sont violents et qu'il faut leur interdire l'usage des armes à feu.

En fait, toutes ces conclusions seraient aussi invalides que celle de Barbier parce que les éléments sur lesquels les raisonnements dont elles sont issues s'appuient sont insuffisants pour établir une causalité. Dans le raisonnement implicite de Barbier, non seulement il n'y a pas de

preuve d'un lien causal entre la possession d'arme et le fait de tuer, mais il n'y a même pas possibilité d'établir une corrélation. Corréler deux éléments, c'est – pour faire simple - établir que lorsque l'un apparaît, l'autre a tendance à apparaître aussi. Une corrélation n'est pas une cause : par exemple, la grippe se manifeste davantage en hiver, mais ce n'est pas l'hiver qui est la cause de la grippe; c'est un virus qui cause les symptômes de la grippe, et sa diffusion est favorisée par l'affaiblissement de l'organisme en période de froid, le confinement des gens, etc.

Barbier comment ici quatre fautes :

- Il rassemble des exemples sur un dénominateur commun non pertinent (les crimes auraient pu être commis avec des armes autres que des armes à feu : bombes fabriquées avec des détergents, couteaux, marteaux, etc.) en écartant d'autres dénominateurs communs tout aussi (peu) pertinents mais surtout en expurgeant ses exemples des différences (à prouver, bien entendu : on n'émettra ici que des hypothèses tirées du peu d'information circulant sur ces cas) qui, elles, seraient significatives dans la recherche d'une causalité de l'acte meurtrier : l'alcool et peut-être le racisme dans le premier cas; la violence des rapports professionnels et une éventuelle maladie mentale dans le deuxième; l'endoctrinement sectaire et la déshérence sociale dans le troisième. Il commet donc un **sophisme d'omission** des éléments qui permettraient d'élaborer d'autres causalités et surestime l'importance d'un des éléments.
- Il base son raisonnement sur trois exemples (qui ne sont présentés que comme des illustrations) et exclut ceux qui infirment son raisonnement : par exemple, il n'est pas difficile de prouver que les armes détenues par des professionnels tuent plus que celles détenues par des privés (durant les guerres), les exemples ne manquant pas, que le monopole des armes par des professionnels est un principe dangereux (c'est la raison invoquée par la constitution américaine et ce qu'ont vécu les Chiliens, par exemple, lors du coup d'Etat de Pinochet) ou oublie de mentionner l'immense majorité des possesseurs d'armes qui ne tuent jamais personne; il commet donc une forme **sophisme d'induction abusive** : il infère de quelques cas (certains possesseurs d'armes privés tuent) une règle générale, certes implicite : tout possesseur d'arme privé est un tueur potentiel. Cette règle est implicite, mais elle est évidente de sa conclusion normative (il faut interdire ou restreindre au maximum la possession d'armes aux personnes privées).
- Dans le cas d'espèce, l'invocation de ces exemples d'actualité est un **appel à l'émotion**.
- Il établit donc une corrélation non prouvée (présence des armes à feu/ fréquence des meurtres) par un appareil statistique sérieux et des sources, qu'il confond avec une causalité (c'est la présence des armes à feu qui amène au meurtre), encore moins établie. En sus de ne donner aucune preuve sinon des exemples illustratifs faibles, il commet un **sophisme de confusion entre corrélation et causalité**.

Ensuite il déclare : « Il semble si facile aujourd'hui de s'en procurer. Il semble si facile d'avoir sur soi une machine à tuer. Il faut donc durcir la législation. » Or, il ne prouve rien de cette « facilité » - ni d'ailleurs de la définit - de se procurer des armes. Mieux, d'une apparence (« il semble »), il tire sa conclusion normative.

Notons formule rhétorique « cette maladie de l'arme à feu » appliquée à la garantie constitutionnelle américaine qui autorise le port d'arme : elle amène à la fois un **sophisme de la folie** et permet d'éviter le débat pourtant fondamental que cette garantie manifeste, c'est-à-dire celui du monopole de la force que nous avons évoqué plus haut; on a donc ici une **tactique de diversion**.

Ensuite, il affirme : « On sait et les policiers savent qu'il y a de ci de là des caches d'armes issues notamment du démantèlement de l'Europe de l'est et de toutes les armes qui se sont répandues à travers l'Europe à ce moment-là (sic). Il faut intervenir rapidement pour purger ces caches. Les policiers trop souvent ferment les yeux en se disant que ça peut leur faire une monnaie d'échange. » Le « On sait », renforcé du « et les policiers savent », parce qu'ils sont ambigus et sans référence, sont des sophismes classiques, le premier est un **sophisme d'unanimité vague** et l'autre un **sophisme d'appel à l'autorité**. Puis il souligne le laxisme des qui se servent des armes de contrebande comme « monnaie d'échange », toujours sans sources et sans preuves.

Passons sur la solutions ridicule concernant les chasseurs (qui, implicitement, ne tuent qu'en dehors des périodes de chasse) et soulignons la petite phrase « cela éviterait notamment des

dramas conjugaux. » Celle-ci implique que des drames conjugaux sont dus à la présence d'une arme. Là encore, il faudrait démontrer la corrélation ou la causalité. On a simplement un peu de mal à imaginer qu'un individu violent et enragé qui n'a pas d'arme à feu ne commette aucun acte violent à l'égard de ses proches. Ce n'est pas en supprimant l'outil qu'on supprime l'acte. Vient s'ajouter à la fausse causalité un **sophisme d'implication de la fin par le moyen** (puisque qu'un moyen à un certain objectif, une certaine fin, si l'on dispose de ce moyen, on cherche nécessairement à atteindre cet objectif, cette fin) : puisque une arme à feu à comme objectif de tuer, en supprimant l'arme à feu, on supprime l'acte de tuer voire l'envie de tuer (c'est-à-dire l'objectif de l'individu qui utilise l'objet). C'est oublier que d'autres objets peuvent servir à tuer, faciles à se procurer, facilement disponible, moins cher et d'une belle efficacité : un couteau de